

vaut commencent immédiatement. Il s'est maintenant écoulé près de six mois depuis cette annonce.

Maintes et maintes fois à la Chambre des questions ont été posées au premier ministre et au ministre des Transports (M. Marchand) quant à la date de commencement des travaux promis. Il n'y a pas eu de réponse jusqu'ici.

La question d'une base d'entretien d'Air Canada à Winnipeg préoccupe les gens de Winnipeg et du Manitoba depuis bien des années. En retournant en arrière, je vois qu'en 1948, il y a 26 ans, mon collègue le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) s'était enquis auprès du ministre du Commerce de l'époque au sujet de rumeurs voulant que les Lignes aériennes Trans-Canada, comme elles s'appelaient à l'époque, envisageaient de transférer des installations de tous genres de Winnipeg, où se trouvait le siège social, à Montréal. Le ministre du Commerce de l'époque, le très honorable C. D. Howe, et le président de la compagnie avaient assuré qu'il n'en serait rien. Au cours des années, les services ont été établis à Montréal les uns après les autres.

Je ne vais pas récapituler toute cette histoire ce soir. Simplement, l'ancien premier ministre libéral, feu M. Pearson, avait promis que la base reprendrait ses activités. Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a fait escale à Winnipeg le 23 mai et donné des promesses très précises. Il a promis que la construction d'un nouveau hangar d'entretien serait immédiatement entreprise à Winnipeg. Il a déclaré que des travaux de révision des appareils seraient effectués à Winnipeg pour le ministère de la Défense avant même que la base de révision ne soit achevée. Il a déclaré que le cabinet fédéral avait pris une décision la semaine précédente.

Le premier ministre a ajouté que cela créerait plus de 300 emplois supplémentaires dans l'industrie aéronautique de Winnipeg, et porterait au départ à 800 le nombre de personnes employées dans des travaux de révision d'avions. Le premier ministre était à cette occasion accompagné du ministre de la Défense nationale (M. Richardson) et du député libéral de Saint-Boniface (M. Guay).

Il a déclaré qu'Air Canada rachèterait les hangars vendus à Canadian Aviation Electronics en septembre 1969, lorsque la compagnie avait fermé ses ateliers d'entretien et les avait transférés à Montréal. Il a ajouté qu'Air Canada entreprendrait immédiatement des travaux considérables sur les Boeing 707 du ministère de la Défense dans les hangars de Winnipeg et s'occuperait très activement de trouver d'autres travaux de révision susceptibles d'y être effectués.

Le premier ministre a souligné que la construction de nouveaux bâtiments à Winnipeg n'entraînerait pas la suppression d'emplois à Montréal, car cette crainte avait été exprimée ici même et à Montréal par diverses personnes. Le premier ministre avait déclaré: «Nous veillons à la croissance de ces deux villes».

Telles sont les promesses qu'a faites le premier ministre. J'espère qu'il était sincère et que la base de révision de Winnipeg va être rétablie, se développer, et qu'il y aura bien 800 emplois à Winnipeg. Il a aussi déclaré que cela ne nuirait pas aux activités auxquelles on procède actuellement à Montréal.

Je suis assez réaliste pour admettre que ce qui a été fait est fait, et ne saurait être défait. Mais le fait est que la seule construction d'un nouvel aéroport à Mirabel exige un agrandissement de la base de Montréal. Il n'y a aucune raison pour que Air Canada et le ministère de la Défense n'aient pas assez de travail pour tous les gens actuellement

### L'ajournement

employés à Montréal et pour tous ceux à qui le premier ministre et le ministre de la Défense ont promis qu'ils trouveraient du travail à Winnipeg. Je rappelle à la Chambre qu'il avait été promis que le travail commencerait immédiatement.

Comme je viens de le dire, voilà près de six mois que le premier ministre a fait cette promesse. D'après la déclaration des représentants d'Air Canada faite il n'y a pas plus d'une semaine ou de dix jours, rien de ce genre n'est prévu avant 1979. Air Canada est une corporation de la Couronne, et j'imagine qu'elle doit chercher à répondre aux désirs du premier ministre et de ses collègues du cabinet.

Ce que je demande ce soir, c'est que le gouvernement cesse de tergiverser et de jouer à cache-cache pour des raisons que je ne peux comprendre. Je demande au gouvernement d'indiquer ce soir, pas seulement à moi—mon opinion du gouvernement n'a guère d'importance—mais aux gens de Winnipeg, quand il remplira les engagements pris par le premier ministre le 24 mai 1974 lors de sa visite à Winnipeg, au plus fort de la campagne électorale.

**M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Madame l'Orateur, je réponds aux questions soulevées par le député de Winnipeg-Nord; le premier ministre, dans son discours du 23 mai, a effectivement pris des engagements au sujet de l'établissement à Winnipeg d'une base d'entretien des appareils d'Air Canada. Avant que le député ne prenne la parole, je ne savais pas que cette base avait une histoire politique si longue.

Le premier ministre a effectivement déclaré qu'Air Canada construirait un nouvel hangar capable d'abriter tous les genres d'appareils que possède Air Canada. Il a également déclaré que, en collaboration avec le gouvernement et la population du Manitoba, le gouvernement canadien avait l'intention de participer à l'expansion de l'emploi à Winnipeg. Le premier ministre a dit aussi espérer que la construction de ce hangar multiplierait les emplois à Winnipeg, sans pour autant nuire à la situation de l'emploi à la base d'entretien de Dorval. On pouvait s'attendre à une expansion de l'emploi dans chacune de ces bases.

Nous ne savons pas exactement quand se terminera la construction de cette base et quand elle fonctionnera mais ce sera certainement bien avant le premier projet envisagé pour 1979 selon Air Canada. Je tiens à vous signaler que les récentes nouvelles au sujet des intentions d'Air Canada de retarder jusqu'en 1979 l'aménagement du nouvel hangar à Winnipeg sont sans fondements.

● (2220)

Un vice-président, direction de l'entretien, d'Air Canada a écrit le 5 novembre une lettre au rédacteur du *Free Press* de Winnipeg. Il y corrigeait les inexactitudes parues dans un article de ce journal le 2 novembre. Il mentionnait que la date de 1976 qui figurait en manchettes s'appliquait à l'aménagement d'un hangar affecté à l'entretien des avions à Mirabel, et non à Winnipeg comme l'article semblait l'indiquer. Mirabel aura besoin d'un tel hangar, comme le député peut le comprendre, pour s'occuper des nouveaux appareils qui y viendront lorsque l'aéroport sera ouvert. Quant au hangar de Winnipeg, Air Canada le projette pour plus tard. La date en a été reculée; elle fait actuellement l'objet de considérations et elle sera annoncée très prochainement.